PAZ Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 Paris

> À l'attention de Monsieur le Maire de Lyon Copie : Monsieur l'Adjoint à la Condition animale

> > À Lyon, le 31 octobre 2024

Monsieur le Maire de Lyon,

À travers ce courrier, nos associations vous interpellent sur le tristement célèbre zoo du parc de la Tête d'Or.

Lors de la campagne municipale de 2020 vous avez déclaré que « les animaux sauvages n'ont pas leur place dans des enclos ». Nous partageons pleinement cette vision : même nés en captivité, les animaux sauvages ont les mêmes besoins que leurs congénères en liberté (espace, dépenses physiques...) – besoins impossibles à combler en captivité. Nous soulignons d'ailleurs que les conditions de détention du zoo de Lyon sont particulièrement inacceptables : les enclos/cages sont minuscules, la plupart des singes et des oiseaux n'ont pas accès à l'extérieur – ils peuvent certes voir le ciel à travers une vitre mais ne peuvent sentir l'air frais sur leur corps –, quant aux oiseaux qui ont accès à l'extérieur, comme les flamants roses, ils sont mutilés (éjointage) afin de les empêcher de s'échapper.

Aujourd'hui il est indiscutable que les animaux sont des êtres dotés d'une conscience¹, doués de sensibilité et qui ont des émotions. Les emprisonner pour se divertir est, à cet égard, profondément problématique. Mais à Lyon, le problème est d'autant plus grand que ce divertissement est entièrement financé par l'argent public, le zoo appartenant à la Mairie et les entrées étant gratuites. Pourtant, il ne s'agit pas d'une mission d'intérêt général. En effet, au lieu d'apprendre aux enfants (et aux adultes) à traiter les animaux avec compassion sans les posséder, les zoos leur apprennent à fermer les yeux sur leurs souffrances. Nous ajoutons que la préservation des espèces menacées ne saurait justifier de condamner des animaux à une vie de souffrances mentales et de privations. De plus, les parcs zoologiques ne s'attaquent pas aux causes principales du déclin de certaines espèces, que sont la chasse et la destruction des habitats, et détiennent avant-tout des espèces attractives aux yeux du public, et non celles qui sont les plus en danger d'extinction.

Pour les raisons exposées ci-dessus, nous souhaitons que vous mettiez en œuvre une politique en accord avec votre discours de 2020. Nous vous demandons d'acter votre volonté de fermer à terme le zoo du parc de la Tête d'Or, et d'enclencher un plan d'actions en ce sens, accompagné d'un calendrier, prévoyant :

- 1- la fin de la reproduction des animaux, et de toute nouvelle acquisition ;
- 2- que la Mairie de Lyon se saisisse de toutes les opportunités qui lui seront offertes par des refuges pour placer les animaux (et participe aux frais de placement).

¹ https://sites.google.com/nyu.edu/nydeclaration/declaration.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande et à la réponse que vous y apporterez.

Cordialement,

<u>Associations signataires:</u>

- Animal Cross
- APRAD
- AVES France
- Education Ethique Animale
- Dignité animale

- Free Life
- Humanimo
- La Griffe
- 269 Life France
- L214
- One Voice

- PETA France
- PAZ
- Projet Méduses
- SNDA
- Association Stéphane Lamart































